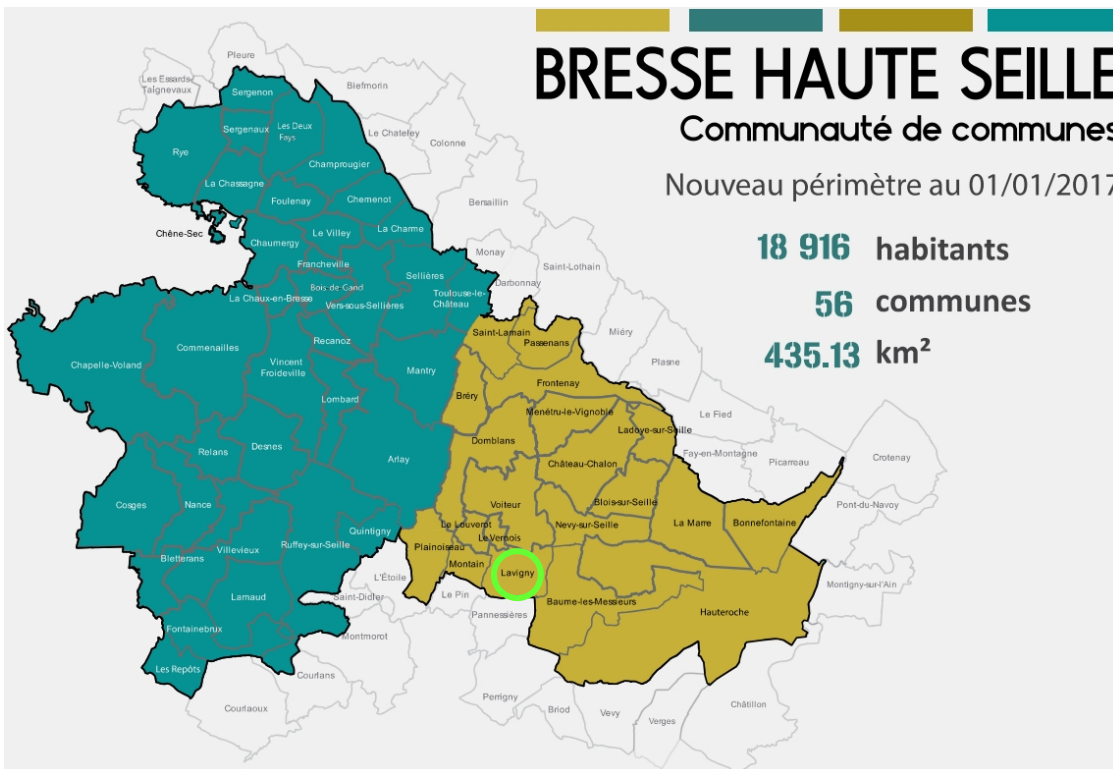




LAVIGNY s'inscrit dans



UN
NOUVEAU
TERRITOIRE

SOMMAIRE

page 2

Budget, Etat civil

page 3

Mot du Maire

page 4

Infos, Enjeux, Orientations

pages 5 à 8

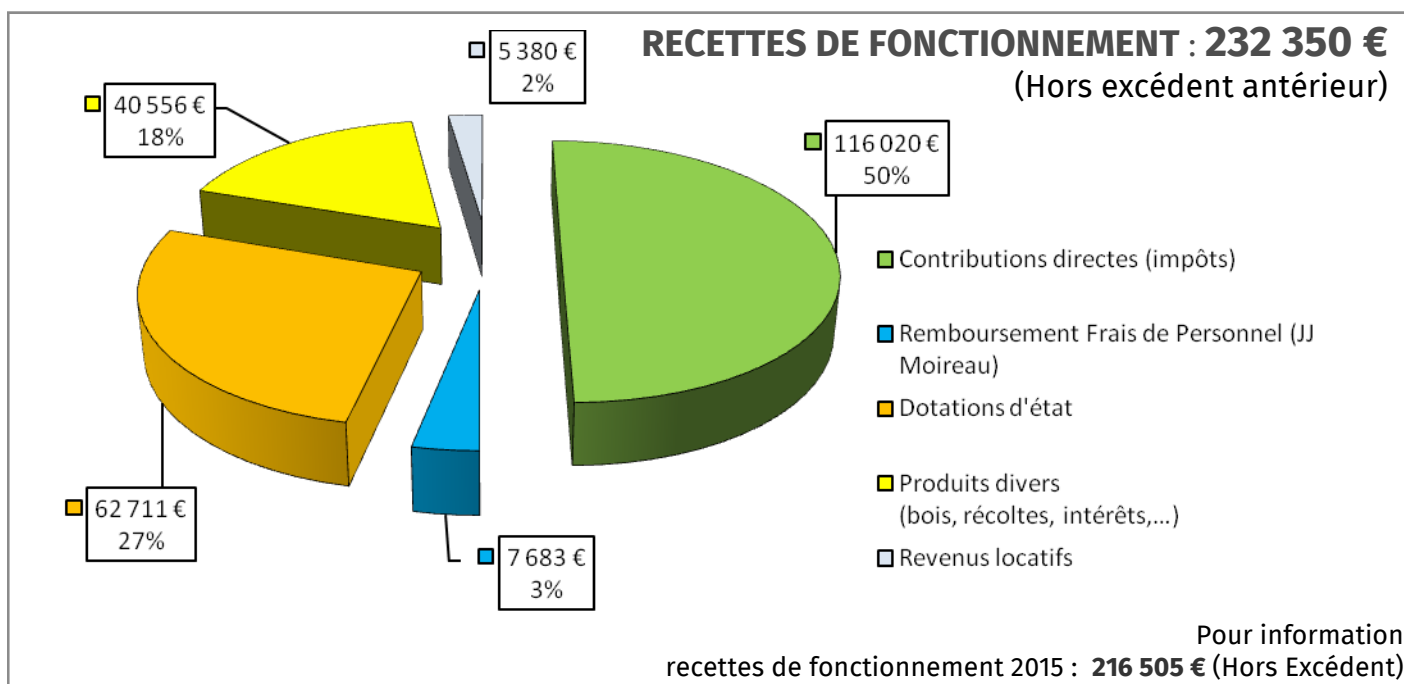
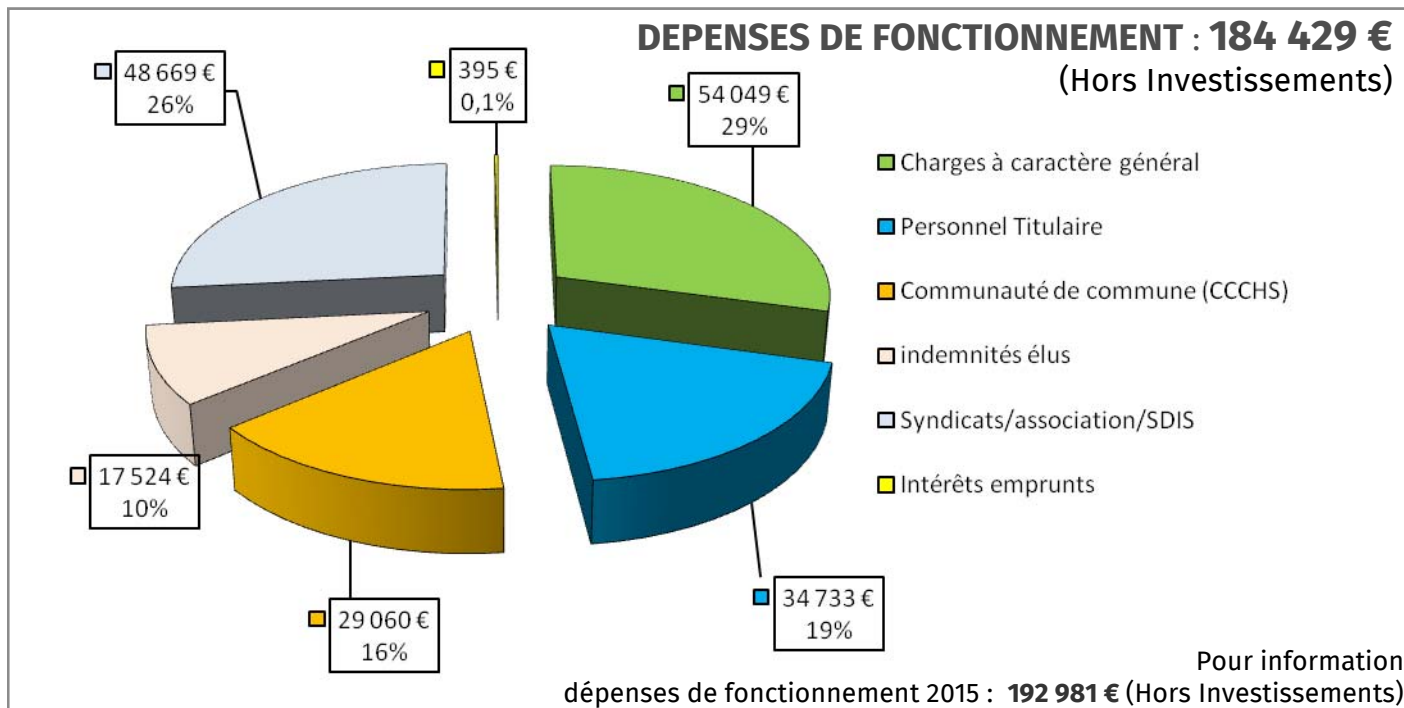
Commissions communales

pages 8 à 9

Structures extérieures

pages 10 à 12

Associations



INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement : 63 221 €
principalement réseaux/voirie et achat épaveuse
Excédents reportés début 2016 : 134 094 €

LOTISSEMENT

Vente des lots n° 1, 2, 3 et 4 : 73 000 €

Petit rappel :

Le budget et les comptes de la commune sont consultables par tous les administrés.
Le secrétaire de mairie est à votre disposition pour tout complément d'information.

DÉCÈS

17 avril	Evelyne MESGOLITS	à Lavigny	60 ans
10 juin	Yves DE DREUILLE		65 ans
29 décembre	Andrée GARCIN		90 ans

Thierry GIROD (SUQUET), 55 ans, le 17 juin à Vertamboz

NAISSANCES

17 février	Milo CORNET	rue des Fontaines
27 octobre	Augustin MORA	Rosnay

MARIAGES

17 septembre
Estelle DIMANCHE, infirmière,
et **Roger TOUVREY**, technicien chauffagiste

08 octobre
Gaëtane POUR, bibliothécaire,
et **Vincent VUILLEMIN**, développeur d'applications

ETAT CIVIL

Chères Lavinoises, chers Lavinois,

L'année 2016, comme 2015, restera marquée par une série d'attentats sur notre territoire, ainsi qu'à l'échelle internationale.

Le risque terroriste représente un danger permanent avec lequel nous sommes contraints d'apprendre à vivre.

Il nous faut aujourd'hui le contenir en s'appuyant sur les valeurs de notre démocratie. Faire confiance aux dispositifs préventifs et à la démarche d'anticipation des attentats doit pouvoir l'affaiblir afin qu'il ne constitue plus une menace majeure.

Dans ce contexte, je vous encourage à ne pas céder à la peur et à continuer d'y répondre par des actes de solidarité.

Depuis quelques années, les difficultés financières rencontrées par l'Etat retombent en cascade sur nos régions, nos départements, nos communes, et donc sur nous-mêmes, citoyens : hausses de taxes, pertes de services, etc...

Face au manque de moyens et à la perte de services programmée dans les zones rurales, il nous appartient à nous, vos élus, d'en limiter les effets sur chacun d'entre nous.

C'est la raison pour laquelle nous veillons scrupuleusement à préserver le cadre de vie des habitants.

Nos choix sont dictés par le "bon sens", afin de ne pas alourdir les budgets et de garantir à chacun un confort de vie au quotidien.

C'est pourquoi début 2016, nous avons soutenu le projet de fusion avec la communauté de communes de Bresse-Revermont, qui, bien que mal engagé administrativement, s'est finalement imposé, le bon sens primant sur le débat politique.

Nous avons également révisé le règlement du lotissement "La Combe" pour permettre de solder les ventes de terrains à bâtir, l'objectif devant ainsi être atteint au printemps 2017. Ce qui permet d'ores et déjà à la commune d'engager de nouveaux projets, comme la réfection de la Mairie, et de maintenir un investissement important pour les travaux d'entretien de la voirie, en étroite collaboration avec les services de la communauté de communes.

La nouvelle organisation territoriale se poursuit, bon nombre d'institutions départementales se régionalisent, non sans difficultés, et certaines compétences détenues jusqu'à présent par les services de l'état sont transférées aux communautés de communes ou à des syndicats mixtes.

Ainsi, la DDT, qui instruisait gratuitement les permis de construire et les autorisations de travaux pour bon nombre de collectivités, n'aura plus en charge cette mission.

La compétence sera assurée par le syndicat mixte du "Pays Lédonien" à partir du 1er janvier 2017.

Toutes ces nouvelles orientations ne doivent pas altérer notre capacité à nous projeter dans l'avenir, et à conserver le sens du collectif.

**Je vous souhaite à toutes et à tous,
au nom de l'équipe municipale,
une bonne et heureuse année 2017.**

Luc MICHAUD-GROS-BENOIT, maire,
avec l'équipe municipale de LAVIGNY.



COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

En 2015, la loi "NOTRe", Nouvelle Organisation Territoriale de la République, imposait de nouveaux contours aux découpages territoriaux.

Ainsi, 7 communautés de communes du Jura, dont la Com Com des Coteaux de la Haute Seille, étaient amenées à disparaître au 31 décembre 2016, du seul fait de leur population inférieure aux seuils fixés par le législateur.

M. Le Préfet avait en charge de présenter un nouveau schéma de réorganisation territoriale, dans lequel il proposait une dissolution de notre ComCom et une répartition des 22 communes la constituant, dans les communautés voisines (Lons, Bletterans, Poligny).

Début 2016, notre conseil communautaire refusait ce schéma et délibérait de façon largement majoritaire pour proposer une solution alternative de fusion avec la Communauté de Communes de Bresse-Revermont dont le modèle de fonctionnement est très peu différent du nôtre.

Le 30 mars 2016, la Commission Départementale de Coordination Territoriale, à l'encontre du schéma initial, accepte la fusion avec nos voisins pour constituer une nouvelle ComCom "Bresse - Haute Seille".

Le Conseil Municipal de Lavigny a soutenu ce projet de fusion en affirmant sa volonté de continuer à privilégier l'intérêt, axé sur la solidarité, de notre fonctionnement communautaire actuel : compétences de gestion de la Voirie et du périscolaire, et garanties d'une taxation en adéquation avec notre territoire rural.

La prise en charge solidaire de nombreuses prestations par notre communauté de communes (réfection des bandes de roulement de la voirie, mise à disposition des équipes d'Emplois Verts à moindre coût, gestion syndicale de l'assainissement, etc...) fait également partie des éléments financiers qui ne permettaient pas de retrouver un tel équilibre avec le scénario d'intégration proposé par l'Espace Communautaire Lons Agglomération.

La fusion des deux ComCom entraîne la mise en place d'un nouveau Conseil Communautaire, qui se composera de 71 délégués pour 56 communes, soit 18 916 habitants. Courant janvier, la convocation d'un premier Conseil Communautaire permettra l'élection de sa gouvernance, soit 1 président, 9 vice-présidents (pour 9 compétences exercées), et 9 membres supplémentaires pour constituer un bureau élargi.

TAFTA - CETA

A travers ses élus, la commune de Lavigny a exprimé son opposition aux accords de libre-échange entre l'Union Européenne et les Etats-Unis.

A l'issue de plusieurs débats, à l'occasion des conseils municipaux de mars, avril et mai 2016, puis d'une réunion publique avec intervention du collectif StopTafta le 4 mai dernier, Lavigny figure parmi les premières communes du Jura à se positionner "Hors Tafta", par délibération à l'unanimité.

Se prononcer "Zone Hors Tafta", d'un point de vue technique, c'est tout d'abord contester ce que prévoit le traité, la mise en place d'arbitrages privés contournant les juridictions nationales et européennes publiques.

La démarche a pour principal but, à l'instar de l'objectif du collectif StopTafta, de porter à la connaissance de tous

un accord commercial qui a commencé à faire débat une fois les négociations clôturées.

Sur la forme, il paraît surréaliste de voir certains dirigeants de l'UE essayer de faire passer "en douce" un traité de libre-échange de cette importance, au prétexte que les peuples pourraient ne pas en vouloir.

Les négociations du traité ont été et sont encore menées dans l'opacité, à l'encontre des pratiques démocratiques.

Et même si aujourd'hui, parce qu'il a fuité, ce traité est devenu mixte (c'est à dire qu'il nécessite, depuis, l'accord des parlementaires de chaque état), comment peut-on encore s'étonner de la méfiance croissante des citoyens envers des institutions européennes qui s'autorisent de telles pratiques ?

LINKY

Le remplacement des compteurs d'accès à l'électricité a été planifié par "Enedis" (ex-ErDF) à l'horizon 2020/2021 à Lavigny, sans consultation...

Il est important de rappeler que la commune est propriétaire des appareillages.

Considérant les multiples questionnements (potentielle nocivité pour la santé, conservation des données personnelles, liberté de choix du consommateur, etc...), soulevés par la mise en place de ces compteurs, le Conseil Municipal avait choisi de se prononcer contre leur installation pour se dégager de toute responsabilité civile ou pénale au titre d'un problème mettant en cause les nouveaux compteurs électriques dits "communicants" Linky, et d'en informer le SIEDEC, gestionnaire du réseau, et les services de la Préfecture .

La Préfecture a invalidé ce choix, en stipulant qu'il appartient à l'Etat et à ErDF, et à eux seuls, de gérer le déploiement des compteurs de type Linky, que la commune de Lavigny a transféré sa compétence en matière d'électricité au SIEDEC et n'a donc plus autorité pour se prononcer sur la gestion du réseau électrique, et

qu'une directive européenne et une loi française obligent au remplacement des compteurs actuels.

Un consommateur peut, s'il le souhaite, s'opposer à l'installation du nouveau compteur communicant. En ce cas, il s'exposera a minima à la facturation des frais de relève dit "manuels", voire à l'interruption de la fourniture en énergie électrique, si Enedis se considère dans l'impossibilité de relever, et donc de facturer, l'énergie consommée.

Aujourd'hui, autour des nouveaux compteurs d'électricité (Linky), demain sur le remplacement des compteurs de gaz (Gazpard) et d'eau, les débats sont animés.

Sur le réseau Internet, des informations contradictoires circulent sur les nuisances à la santé, le non respect de la vie privée, et les retombées environnementales et économiques de ces équipements.

Notre responsabilité d'élus nous conduit à nous positionner en "donneur d'alerte" mais chacun reste, bien évidemment, juge de la mise en place des compteurs communicants au sein de son foyer.

FLEURISSEMENT & JOURNÉE CITOYENNE

L'année 2016 a vu l'idée d'une journée citoyenne se concrétiser le 3 décembre. L'objectif était d'aider l'équipe du fleurissement à réaménager, ainsi qu'à renouveler des plantations actuelles par des vivaces et des arbustes sur 2 des principaux massifs (bas du village et rue des Fontaines) et sur une dizaine de jardinières. La réunion de préparation ouverte aux volontaires a permis de constater la présence d'un nombre important de participants, venus avec des idées constructives pour l'amélioration du cadre de vie des Lavinois.

Dès lors le nombre de chantiers a été revu à la hausse :

- illuminations au sol ainsi que sapins ont été installés, merci pour la manutention de ces derniers.
- à Rosnay une bande de renouée du Japon a été arrachée et une bâche installée pour les étouffer.
- les ronces qui envahissaient un massif de l'église ont été rabattues.
- un pare-vue a été installé derrière les poubelles du cimetière, pour des questions pratiques et d'esthétique. Il

accueillera aussi les consignes de tri, jusque-là pas toujours respectées.

- rénovation du pressoir de la rue des Lauzes, chantier conséquent qui sera finalisé à la prochaine édition.
- atelier bricolage pour les enfants, qui ont confectionné les décorations de Noël de la mini-forêt de l'église, et ont aussi pu profiter d'un atelier détente et jeux.

Cette journée de travail a été agrémentée par des moments gourmands, comme le vin chaud du soir qui réchauffe, et par un délicieux repas chaud le midi, offert par la municipalité et confectionné par Rémi Genet.

Le tout pour un bilan très positif :

- les travaux effectués sont nombreux et vont soulager nos employés municipaux,
- 40 personnes (enfants et adultes) présentes,
- les volontaires se félicitent d'y avoir participé, et soulignent le lien social apporté,
- l'envie de renouveler l'expérience est unanime.

Un grand merci à tous pour cet élan de civisme, et à bientôt pour une prochaine édition !



Des remerciements aussi à Gaétane POUR et Vincent VUILLEMIN qui, à l'occasion de leur mariage, ont souhaité que le montant de la collecte soit consacré au fleurissement du village.

VIE LOCALE, COMMUNICATION & DEVELOPPEMENT, CULTURE, JEUNESSE

L'**apéro-pizza** du 2 juillet s'est vu agrémenté d'une soirée festive, avec la complicité du Colombier des Arts et le soutien technique (matériel et humain) du Foyer Rural.

La compagnie Projet D a investi le parc de la Maison d'Enfants pour présenter "La Traque", un spectacle de marionnettes (king size) de haute volée, et finir par enflammer la piste de danse jusque tard dans la nuit avec sa Discomobile.

Apparenté à "la fête du village", cet événement permet rencontres et retrouvailles festives mêlant lavinois du bas et du haut, familles rassemblées pour les vacances ou personnes attachées au village, jeunes et moins jeunes y trouvant leur compte... La municipalité entend le voir s'inscrire dans la durée.

Deux semaines plus tard la chanteuse **Yelli Yelli** délivrait en plein air un concert de qualité dans le parc du château DeDreuille. Organisé par le Moulin de Brainans dans le

cadre des Nuits Re-Belles, il a plus attiré un public averti venu de l'extérieur.

Et fin décembre la **compagnie 24 Carats**, ayant pu occuper la salle communale avec des conditions avantageuses pour répéter, a offert à une bonne trentaine de spectateurs une représentation éminemment relaxante et conviviale de son futur spectacle encore en cours de fabrication.

On peut imaginer que le village, disposant de lieux d'accueil propices aux manifestations en plein air, et de surcroît habités par une sympathique bienveillance de leurs propriétaires, pourrait s'orienter vers une activité culturelle dédiée au spectacle vivant. Le souvenir de la petite dizaine d'éditions du Festival de Cirque organisées par la Maison d'Enfants est encore bien présent, reste à mettre en place la dynamique...



La mairie

Le CAUE a été sollicité dans le cadre d'une mission d'accompagnement à maîtrise d'ouvrage publique pour la réfection du bâtiment de la Mairie et l'aménagement du parking.

La réflexion consistera à :

- envisager les différentes hypothèses de réhabilitation dans le respect du patrimoine architectural et par la mise en œuvre de techniques conformes aux exigences contemporaines,
- définir les grandes lignes de programmation de l'opération,
- établir l'enveloppe budgétaire à réserver à cette opération et fiabiliser le projet par rapport aux moyens financiers de la commune,
- organiser la sélection du Maître d'Oeuvre auquel sera confiée la responsabilité de la réalisation du projet.

Cette restructuration du bâtiment de la Mairie sera organisée sur 4 volets :

- création d'un guichet d'accueil avec bureaux et sanitaires au rez-de-chaussée, à l'emplacement de l'actuel préau,
- réfection de la salle communale et des locaux annexes (archives et stocks), incluant sols, menuiseries, isolation,
- changement de fonction de la salle de Mairie actuelle, un logement locatif est envisagé,
- réfection et aménagement paysager du parking et de l'environnement.

Lotissement

En accord avec les colotis, et avec l'aide de la DDT, ont été ratifiées quelques modifications sur le règlement du lotissement afin d'assouplir les articles les plus restrictifs.

Deux acheteurs ont pu s'engager, prenant respectivement possession des lots 1,2 et 3,4. Deux nouvelles maisons sont donc actuellement en cours de construction.

Un compromis de vente a été signé à l'office notarial de Voiteur pour le lot n°6. Sous réserve d'acceptation du permis de construire et de l'emprunt du futur acquéreur, la vente sera définitive en avril 2017.

Le dernier lot (n°5) a peut-être trouvé preneur, un engagement verbal a été pris, qui devrait normalement donner suite à une réservation écrite à l'agence notariale de Voiteur.



Philippe CARPENTIER, notre employé communal, est épaulé depuis début avril par Eric MEYER, qui travaille en temps partagé avec nos voisins de Pannessières. Bien guidé par Philippe dans son apprentissage des différentes tâches liées à la bonne tenue de l'entretien du village, il souhaite persévérer l'année qui vient et prolongera donc son contrat aidé missionné par l'association AIR.



Le printemps 2016 particulièrement pluvieux, favorisant une pousse rapide et continue de la végétation, aura amplifié la somme de travail à fournir pour contenir cette dernière. Accomplissant ses débuts avec l'épareuse, puisqu'ayant obtenu les certificats l'autorisant à utiliser le tracteur communal et ses équipements en janvier 2016, Philippe la manipule maintenant avec aisance.

La dite épareuse, en fin de vie et nécessitant des réparations de plus en plus fréquentes et coûteuses, a été remplacée cette fin d'année. Le nouveau matériel, plus haut de gamme, permettra de gagner en efficacité pour le nettoyage des rives de la quinzaine de kilomètres de voirie du territoire communal, pour l'entretien des chemins forestiers et pour l'élagage des bordures champêtres des parcelles communales boisées, dorénavant pris en charge par la commune.

La coopération avec Pannessières pourrait encore s'améliorer par une utilisation partagée des équipements. En effet, Lavigny possède une faucheuse d'accotements vieillissante et une épareuse récente, situation inversée

ENTRETIEN DU VILLAGE

chez nos voisins, un échange de bons procédés doit permettre de substantielles économies.

L'entretien du cimetière a lui aussi été impacté par la météo printanière, la grande quantité d'eau déversée par les violents orages du mois de mai en a notamment ravagé les allées.

Le manque de respect des consignes par certains visiteurs n'arrange rien (tombes non entretenues, désherbage chimique, confusion entre poubelles et composteur, etc). On estime ainsi que, sur l'année, une bonne vingtaine d'heures a été consacrée au tri du contenu du composteur.

Un minimum d'attention et de respect aurait permis que ce temps soit plus utile à l'entretien du village.

Il aura fallu plus de 2 mois de travail à nos deux employés communaux pour élaguer, débroussailler, et même élargir par endroits la quasi-totalité des chemins forestiers, dont certains n'avaient plus subi de purge depuis de nombreuses années. La remise en état de tous les fossés du territoire communal, par curage, débroussaillage et reformage, leur aura pris un bon mois et demi.

Tous les bancs ont été remis en état, un nouveau a même pris place au lotissement "La Combe".

La réfection de l'aire de jeux est maintenant terminée, il restera à en changer les barrières, qui sont en mauvais état.

COMMISSION TRAVAUX, VOIRIE, CHEMINS RURAUX

En 2016 la commune a engagé des travaux pour un montant total d'un peu plus de 32.640 €, réparti comme suit :

Rue Neuve	18 518,52 TTC
Rue de la Mairie	6 742,56 TTC
Chemins de Nanchille et de la Charme	7 380,00 TTC

Rue Neuve et bas de la rue Roussot, conséquence des orages du printemps, la voirie au carrefour des deux rues a souffert. Les grandes quantités d'eau ont soulevé le regard et arraché la chaussée. Les travaux de réfection ont été mis à profit pour partager le réseau d'eaux pluviales en deux : une partie est maintenant évacuée coté Vernois et l'autre partie sur la rue du Four, séparation visant à éviter l'engorgement. L'enrobé a été refait.

Chemin rural "des Grandes Vignes" (direction Pannessières), suite aux orages de mai la chaussée avait été soulevée en plusieurs endroits, la bande de roulement a donc également été refaite.

Rue de la Mairie, reprise de l'enrobé sur la montée de la rue, la place et la partie qui communique avec le parking. Pose d'attente pour les réseaux d'évacuation d'eaux pluviales et d'assainissement en vue de la réfection à venir de la Mairie.

Chemins ruraux "de Nanchille" et "de la Charme" (chemin de l'ancienne carrière et pont de l'étang), remise en état avec un apport de cailloux et compactage, et réfection des fossés.

Rue du Clos, accès parking de la Mairie, chemin de Rosnay, reprise de voirie en "point à temps".

Les intempéries du printemps/été ont nécessité des travaux non planifiés, sources d'un retard considérable sur les objectifs 2016. Traiter l'urgence de remise en état des dégâts occasionnés par les orages a paru plus pertinent.

En conséquence, les travaux prévus rue des Lauzes et l'enrobé des trottoirs du lotissement se feront début 2017. Trottoirs au sujet desquels la municipalité présente ses excuses aux propriétaires rue Emile Picard.

En 2017 une deuxième tranche de travaux rue de Roussot permettra de reprendre les eaux pluviales qui arrivent du Chemin de Rosnay, afin de les canaliser rue Neuve, coté Vernois.

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

La Commission Communale d'Action Sociale a mis à disposition de tous les foyers lavinois, une plaquette présentant ses champs d'intervention.

Nous rappelons que sa mission principale est de soutenir les personnes qui ont besoin d'une aide, ponctuelle ou plus durable. Comme les années précédentes nous sommes à votre écoute et souhaitons créer du lien social entre les villageois. Nous œuvrons ensemble et agissons pour l'intérêt de toutes et tous.

Nous avons pu rencontrer, à l'occasion de diverses manifestations, des personnes qui nous ont exprimé leurs besoins.

Par ailleurs, nous tenons à expliciter les raisons qui ont motivé notre choix concernant les dons des aînés à une association reconnue d'utilité publique (5 personnes ont

opté pour cette formule nouvellement proposée). Nous avons retenu la Maison d'Enfants car cette structure est implantée sur notre commune, elle emploie des personnes de Lavigny, et elle vient en aide à des enfants parfois victimes de maltraitance ou dont les familles rencontrent de sérieuses difficultés. Ce qui répond à la définition même du terme caritatif : qui aide, charitable. C'est un choix de proximité mais aussi d'entraide et de lien social dans notre village.

Dans la bienveillance, la tolérance, le respect d'autrui, le bien-être de vivre ensemble et la solidarité, valeurs qui nous le souhaitons pourront porter notre sympathique village viticole, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

BILAN DE L'ANNEE

MARS Distribution de plaquettes d'information (fonctionnement, missions et coordonnées de la CCAS) à tous les habitants.

SEPTEMBRE Ce sont 55 cartes jeunes, offertes par la commune aux moins de trente ans qui en ont fait la demande, qui ont été retirées en mairie.

Mme ROUSSELOT Rolande a fêté ses **100 ans** ! Le 15 septembre, pour marquer l'évènement, un bouquet d'anniversaire lui a été porté à la maison de retraite Clair Jura, par M. le Maire et Liliane Dechancé, membre de la CCAS.

OCTOBRE Merci aux habitants de LAVIGNY pour leur participation à l'opération brioche de l'APEI. Cette année 135 brioches ont été vendues.

NOVEMBRE Le repas de fin d'année organisé par la CCAS pour les personnes de plus de 70 ans a été dégusté le dimanche 27 novembre à l'Hostellerie des Monts Jura à Pannessières. Les 37 convives présents ont partagé un agréable moment.

Les personnes n'ayant pu assister à ce repas ont eu la visite des membres de la CCAS et ont reçu un colis, occasion de souhaiter à toutes et tous les aînés de belles fêtes de fin d'année.



parmi les élus municipaux,

Patricia Vallet 06.33.87.24.21
Emmanuelle Brenot 06.89.25.16.96

Sont membres de la CCAS

parmi les habitants du village,

06.83.81.84.79 **Liliane Dechancé**
06.16.83.17.87 **Laurence Michaud**

En 2016, le produit des **ventes de bois** génère 14.342 € de rentrées financières pour la commune.

Le coût des prestations ONF et travaux sylvicoles prévus à l'Aménagement Forestier 1999-2019 est de 2.015 €, auxquels s'ajoutent 2.830 € de prestataires extérieurs (bûcheron et débardeur), soit un coût total d'exploitation de 4.845 €.

La **coupe n°2**, destinée à l'affouage 2016-17 par l'Aménagement Forestier 1999-2019, comporte à la fois des houppiers et des brins et perches sur pieds. Seuls 3 affouagistes se sont inscrits pour exploiter les 100 stères estimés au total. Considérant la somme de travail à fournir par chacun et la faiblesse du volume prévu l'année prochaine (50 à 60 stères, coupe n°23), le Conseil Municipal a décidé que ne seraient traités cette année que les 52 stères des "couronnes" de la trentaine de gros arbres dont les fûts feront l'objet d'une vente ONF.

L'exploitation affouagère 2015-16 de la **parcelle 510**, située à proximité immédiate de la station d'épuration, a été compliquée par l'intervention de l'équipe d'abattage des pieds destinés à la vente ONF.

Effectuée sans aucun respect du travail en cours des affouagistes, et l'enlèvement des fûts tardant à se mettre en place, elle aura considérablement freiné l'avancement. Cependant, l'acheteur n'enfreint pas le règlement. Il soigne ainsi sa réputation mais ni commune, ni ONF, ne peuvent envisager un quelconque moyen de pression.

Une fois débarrassée des derniers bois restant, la parcelle sera replantée par des châtaigniers et des chênes sessiles.

D'imposants résineux disséminés sur les parcelles 4,8 et 9 seront abattus au printemps et mis en vente pour un volume total d'environ 150 m3.

Les parcelles de pins proches de la carrière sont tellement infestées par les chenilles processionnaires qu'il n'est pas envisageable financièrement de procéder à une destruction ciblée des nids, elles seront intégralement abattues.

Dans un souci de préservation du visuel paysager, les pins qui bordent la route (virage et sous la chapelle) seront protégés biologiquement. Les pièges, installés à la belle saison, seront réapprovisionnés en phéromones chaque année afin de capturer les papillons avant la ponte de leur progéniture destructrice.

Suite à la diffusion de la plaquette d'information, un effort remarquable d'éradication a été fait au printemps par les propriétaires de pins atteints au village.

Il faudra absolument veiller chaque année à empêcher les nouvelles implantations.

Les autres espèces envahissantes restent aussi à surveiller de près (renouée du Japon, ambroisie, etc). Rappelons que certaines sont dangereuses pour la santé humaine et animale, et qu'il convient de prendre des précautions. Conseils et brochures sont disponibles en mairie et auprès des services de la ComCom.

Le panneau rappelant les règles d'un usage sécurisé et respectueux du site d'escalade est prêt. Sa mise en place ne saurait tarder.

SICTOM

La gestion de nos ordures ménagères dépend du SICTOM de la zone de Lons le Saunier.

Les bénéficiaires de ce service doivent s'affranchir d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères fixée par le SICTOM et votée par les délégués.

Les tarifs 2017 de la REOM, votés lors du Comité Syndical du 30 novembre 2016

Résidence principale 1 ou 2 personnes : 128,50€ (125€ en 2016)

Résidence principale plus de 2 personnes : 212,80€ (207€ en 2016)

Résidence secondaire : 93,50€ (91€ en 2016)

IMPORTANT : depuis début octobre 2016, **tous les emballages** (sauf le verre, qui rejoint son conteneur dédié) **se trient** et peuvent être déposés dans le bac bleu, les consignes de tri se simplifient : - c'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri.

- inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

- déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).



SIBS

Faisant suite aux travaux ripisylves réalisés sur la portion lavinoise du Serein en 2015, une replantation est engagée dans le double but de maintenir la terre des berges et de faire de l'ombre, évitant ainsi que l'eau ne se réchauffe trop, ce qui est nuisible aux espèces aquatiques.

L'association d'insertion Agate Paysage a donc été missionnée pour implanter 120 arbres sur la partie haute des berges, total composé de 30 % d'érables pourpres, 30 % d'érables dorés et 40 % de sorbiers des oiseaux.

En avril des élus se sont chargés de bouturer 250 saules (offerts par M. MEDIGUE, Président du SIBS) dans les parties sensibles comme les virages... Une quantité identique sera encore plantée cette année sur la portion comprise entre Clair Jura et l'aire de jeux.



Notre communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille se rattachant avec celle de Bresse Revermont qui n'avait pas la compétence assainissement, c'est donc notre syndicat du Val Serin qui, pour l'instant, garde la responsabilité de l'assainissement des eaux usées sur les 3 communes de Lavigny, Montain et Le Vernois.

Des études sont en cours pour des travaux à Lavigny, au lotissement du Verger Baron, pour supprimer d'anciennes conduites en béton envahies de racines, et les remplacer par du PVC.

Une réunion aura lieu avec toutes les personnes concernées.

D'autre part du matériel va être acheté pour faciliter l'épandage des boues.

En 2016 plusieurs classes de collèges sont venues visiter la station d'épuration, ces visites permettent d'expliquer le fonctionnement depuis l'arrivée des eaux usées jusqu'au rejet dans la rivière. C'est aussi l'occasion de montrer que, si le système fonctionne bien, il suffit de pas grand-chose pour le perturber (linge, produit chimique, etc). Merci de ne pas l'oublier.

Bonne année 2017, le président du SIA Val Serin.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à utiliser notre mail : siavalserin@orange.fr

SIDEC

Nous rappelons la nécessité d'entretenir, ou faire entretenir par une entreprise qualifiée, la végétation avant qu'elle se trouve en contact avec les différents réseaux aériens.

Le cas échéant, le propriétaire encourt une facturation de la part d'ErDF ou France-Télécom si ces prestataires doivent se déplacer suite à une casse ou des perturbations.

Eclairage Public

Depuis 1er août, grâce à un système de pilotage par horloge programmable et rythmée par le lever et le coucher du soleil, les lumières s'éteignent en nocturne de minuit à 5h00 du matin. Une réduction d'environ 40% du temps d'éclairage qui devrait générer une économie annuelle d'environ 1.300 €, les travaux ont été réalisés par la commune.

Un aménagement des heures d'extinction (différence entre semaine et week-end, entre hiver et été...) est à l'étude.

Est également envisagée l'installation d'un nouveau point lumineux en bas de la rue du Pré Bayard.

Illuminations

Petit à petit, l'amélioration des équipements renforce chaque année les illuminations de Noël pour le bonheur de tous.

Après le rafraîchissement l'an dernier du parc de motifs de bonne facture, maintenant équipé en LED, et la création de la mini-forêt, 3 nouveaux motifs ont été installés rue de la Combe.

Jusqu'à concentrées sur le centre village, les féeries se répartissent ainsi vers le sud, en attendant une nouvelle extension vers le nord fin 2017.

Les traversées de rue ont également été renforcées pour un meilleur rendu.

Le tout pour un coût total d'environ 2.066 €

SIVOS



Depuis la rentrée scolaire 2016-2017 le SIVOS a le plaisir d'accueillir deux nouvelles institutrices à Plainoiseau : Carinne BUZER, directrice, enseigne aux CM1/CM2, et Laurence KREMER, aux CE2/CM1. Elles prennent en charge les 50 élèves du site.

A Montain, les trois enseignantes (Mmes Barret, Brunet, et Bouvard) assurent les premières années d'apprentissage de 81 enfants, de la Petite Section au CE2.

Sur les 131 enfants, 26 habitent Lavigny : 17 sont scolarisés à Montain et 9 à Plainoiseau.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) perpétue sa mission qui consiste à gérer le matériel des écoles (bâtiments et leur entretien), ainsi que le personnel encadrant les enfants durant le temps scolaire.

Une année équilibrée budgétairement, qui aura vu néanmoins une suite dans les investissements au profit de nos enfants : une sortie ski à la montagne favorisée par un fort engagement des professeurs des écoles, et une très forte participation des parents d'élèves et des Petits Coups de Pouce, des vidéoprojecteurs sonorisés, des ordinateurs, du matériel scolaire divers et, cette fin d'année, des stores occultant pour le bâtiment de la maternelle.

Concernant la sécurité, les matériels et les essais de sécurité incendie et de confinement liés aux nouvelles réglementations se sont déroulés dans de bonnes conditions et ont donné satisfaction.

Suite à la création d'une nouvelle Mairie, le SIVOS est en discussion avec la Commune de Montain sur l'éventualité

de ré-exploiter les anciens locaux (salle informatique, secrétariat et bureau du Maire) dans le but de les attribuer principalement pour les TAP, petits groupes d'élèves et libération d'une salle de classe.

A l'issue de cette réflexion, le projet chiffré (conditions d'utilisation, chauffage, nettoyage des locaux, et mobilier) sera proposé au bureau du SIVOS pour approbation.

Concernant la fusion des Communautés de Communes, le SIVOS reste en attente des décisions quant au maintien du périscolaire dans le fonctionnement actuel ou au retour de la gestion dans les communes et SIVOS.

Patrick MINEC, le président, remercie l'ensemble du personnel, du secrétariat, et les professeurs des écoles pour leur travail coopératif qui a permis cette année encore un excellent déroulement des affaires scolaires.

SIE HAUTE SEILLE

Jusqu'à récemment, l'eau, de qualité sanitaire très satisfaisante, était distribuée sans traitement de désinfection préalable. Depuis le mois de septembre 2015 les réservoirs sont traités manuellement au chlore chaque jour, suite à quelques pics épisodiques de dégradation de la qualité de l'eau.

Avec des désagréments ponctuels (forts goût et odeur de chlore de l'eau potable certains jours) car l'eau distribuée fait actuellement l'objet d'une surchloration manuelle pour répondre au constat de 2 prélèvements à Villeneuve-sous-Pymont révélant la présence de bactéries coliformes (*Escherichia coli*) en nombre légèrement supérieur à la norme. L'Agence Régionale de Santé impose qu'il y soit remédié immédiatement et de façon radicale. L'intégralité du courrier est à la disposition des habitants en Mairie.

SIE L'HEUTE LA ROCHE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de L'Heute La Roche alimente Rosnay depuis les captages de la Combe d'Ain, situés sur la commune de Mirebel (Hauteroche, depuis la fusion avec Crançot et Granges-sur-Baume).

Le réseau, couvrant 207 km, dessert 28 communes réparties sur un large arc à l'Est de Lons Le Saunier. Et une partie de l'eau est vendue au SIE La Marre Picarreau, l'étendant encore vers le Nord.

Exploité en délégation de service public, il va être géré pendant les 10 années prochaines par Suez, seul prestataire ayant répondu à l'appel d'offre de renouvellement de délégataire.

Son rendement est de 80 % et 3,7 km de conduites devront être refaites d'ici 2020 en remplacement du réseau initial.

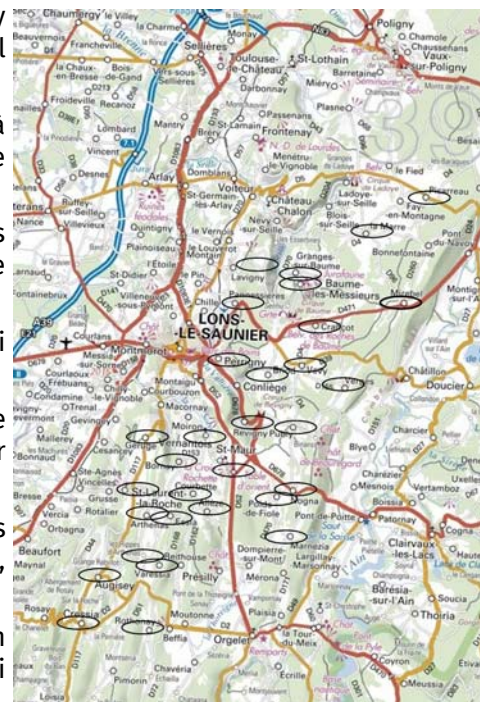
Ayant eu à subir un manque d'approvisionnement pendant la sécheresse de 2003, de nouveaux forages ont été réalisés depuis, sans résultat probant pour l'instant (débit trop faible ou turbidité laissant à désirer).

Il est pressenti pour alimenter, à raison de 500 m³ /jour (20 % supplémentaires de prélèvement journalier), le projet de Center Parc dans la forêt de Poligny, dont on connaît l'intensité du débat suscité.

M. GARNIER, son président, affirme qu'il n'y aurait d'autre bénéfice (juste un équilibre financier) que celui de disposer d'un réseau en très bon état. Et que si le projet échoue seule une partie des tuyauteries sera renouvelée.

Pour dépasser la simple interrogation de l'opportunité de fragiliser une ressource publique et naturelle au profit d'intérêts privés, à chacun de se forger une opinion en compilant les nombreux documents disponibles à l'adresse ci-dessous ou en cherchant à s'informer par ailleurs.

<https://cp-poligny.debatpublic.fr/documents-du-conseil-departemental-du-jura>



SICOPAL

Le Syndicat InterCOMMunal Pour l'Agglomération Lédonienne est un service de livraison de repas à domicile, il gère également un service de télé-alarme.

Et d'autres services pratiques : la livraison de légumes frais (provenant de la légumerie du restaurant municipal qui est approvisionné avec des produits locaux), le portage de livres à domicile (pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer en bibliothèque), le lavage de linge (draps, couvertures, rideaux, etc, souvent difficiles à entretenir).

Plusieurs habitants de la commune utilisent le service de repas à domicile, et celui-ci peut être mis en place de façon ponctuelle (accident, maladie).

Un appel au **03 84 24 83 99** suffit (de 08.30 à 12.30 et de 13.00 à 17.00 du lundi au jeudi, fermeture à 16.30 le vendredi)

QUELQUES RAPPELS

Certaines personnes n'ont toujours pas élagué **les arbres ou leur haie qui empiètent sur le domaine public**. Merci de faire le nécessaire.

Pour disposer toute l'année d'informations pratiques au quotidien, il vous suffit de plier en 2 la fiche pratique jointe à ce bulletin, et de l'accrocher au frigo ou au placard.

Pour recevoir directement par mail les informations pratiques de la vie locale que vous trouvez sur les panneaux municipaux, il vous suffit d'adresser un message en ce sens à : lavigny.info@orange.fr

Intégrée à une liste de diffusion, à laquelle les messages sont adressés en copie cachée, votre adresse mail ne sera pas visible par les autres destinataires.

Un formulaire papier est également disponible en mairie, et lors des manifestations communales.

2016, une année remplie d'évènements pour La Lavinoise :

Pendant la mauvaise saison, la chapelle ne reste pas sans visite de notre part. Le 1er livre d'or a été détruit, après réflexion, La Lavinoise met un 2e livre d'or, certains de vos écrits nous vont droit au cœur.

La chapelle a été ouverte 65 jours.

Afin de ne pas perturber la Cérémonie du 8 mai 2016 le marché aux fleurs s'est déroulé sur le parking de la mairie.

Pour 2017, la date vous sera communiquée ultérieurement.

Avec la participation de bénévoles, 2 entretiens sont faits, 1 au mois de mai et le 2e pour le pèlerinage.

Une des 4 jardinières a été volée et pas la plus petite.

Pour finir sur une touche plus joyeuse, le 10 décembre, malgré le froid, par votre présence à la fin d'après midi organisée par l'ACCA, les Colombophiles et La Lavinoise, la dégustation d'huitres, vin chaud, crêpes et gaufres s'est déroulée en toute simplicité et convivialité.



MERCI A VOUS

La présidente : **B.PETITJEAN**



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

En cette fin de saison de chasse la démission du président a quelque peu plombé l'ambiance de la société de chasse. Quoiqu'il en soit voici un petit compte rendu des activités.

Pour les espèces soumises au plan de chasse départemental, le prélèvement minimum a été rapidement réalisé :

- chamois, un jeune prélevé
- chevreuil, quatre sur cinq à ce jour
- lièvre, quatre sur cinq

L'entente de chasse avec Pannessières, mise en place en 2011, fonctionne bien. Cette année la réussite n'était pas au rendez-vous sur Pannessières, mais bien sur Lavigny pour le chevreuil. En revanche, un seul sanglier a été prélevé sur Lavigny.

La journée Faisan, instaurée depuis 2008, a été une réussite : une bonne matinée de chasse aux chiens d'arrêt avec les invités, une bonne choucroute l'après midi, et chacun a pu emporter un faisan.

Pour les activités plus conviviales :

- le Lundi de Pâques, c'est toujours avec succès que nous organisons avec le Foyer Rural, depuis 2010, la chasse aux œufs. Jusqu'à présent on y trouve un circuit pour les plus petits et un circuit pour les plus grands, un circuit pour les ados et adultes pourrait voir le jour l'année prochaine.
- et un sanglier à la broche le 23 avril 2016, au grand enchantement des 38 personnes présentes.



La société de chasse de Lavigny vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

ASSOCIATION COLOMBOPHILE JURASSIENNE

Association Colombophile



La colombophilie, c'est l'art d'élever, de sélectionner et de dresser les pigeons voyageurs.

Vous aimez la compétition et la performance ? Vous voulez vivre des moments exaltants ?
Attendez le retour de vos pigeons voyageurs !

Ce sont des athlètes capables d'exploits prodigieux, ils peuvent voler à plus de 100 km/h et traverser la France en une journée pour rejoindre leur pigeonnier.



Une année 2016 faite d'événements variés et nombreux proposés par le Foyer Rural aux lavinoises, lavinois, et leurs amis.

Des moments forts de convivialité

- Une soirée fondue au morbier le 20 février a régalé toutes les personnes présentes.
- Le vendredi 23 septembre, un apéritif dînatoire copieux et excellent pour remercier les nombreux bénévoles venus nous donner un coup de main tout au long de l'année.
- Une soirée dégustation le 25 novembre animée par des viticulteurs passionnés qui, à la demande des participants, sera renouvelée.

Des spectacles

- Le 2 juillet en partenariat avec la municipalité, soirée concoctée par Le Colombier des Arts : spectacle donné par la compagnie "Projet D", suivi de Pizzas et Bal en plein air sous la boule à facettes pour terminer la soirée dans une ambiance disco, dans le parc du Vieux Château.
- Le 15 juillet, en plein air dans le parc du Château DeDreuille, la chanteuse kabyle Yéli Yéli a enchanté le public dans le cadre des "Nuits Re-Belles", manifestation issue du partenariat Moulin de Brainans - ComCom Haute Seille. Les organisateurs du spectacle et ceux de Lavigny se sont retrouvés autour d'un poulet aux saveurs exotiques préparé par Monsieur le Maire.

Des animations pour les enfants

- bricolage de Pâques le 5 mars, les enfants ont été heureux de rapporter à la maison leurs jolies créations.
- Le 28 mars, chasse aux œufs à Rosnay avec la participation de l'ACCA.
- le bricolage de Noël (activité réalisée avec un maximum d'objet de récupération), le samedi 26 novembre, a révélé les talents cachés de créativité et de dextérité des jeunes. L'après-midi s'est terminé par le traditionnel goûter (crêpes et papillotes).

Et enfin

- Une promenade en famille, le 5 juin programmée par Nelly, 7 km le matin et 5 l'après-midi, ou la totalité du parcours selon la vaillance des marcheurs. Mais aussi et surtout un temps de retrouvailles avec un pique-nique tiré du sac à l'étang de Bois Vernois.

Les membres du foyer rural sont heureux de vous souhaiter une bonne année 2017 et vous invitent à leur assemblée générale qui aura lieu le 27 Janvier 2017.

L'équipe du Foyer Rural

